



Ville d'Antibes Juan les Pins

Antibes, le 15 septembre 2011

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

NREF : 11-951

Monsieur Jean LEONETTI
Maire d'Antibes
Hôtel de ville
Cours Masséna
BP 2205
06606 ANTIBES CEDEX

Monsieur le Maire,

Une nouvelle fois le réseau d'eau potable de notre commune a montré les limites de son efficacité et ce qui s'est passé à Juan les Pins ne peut être mis sur le compte d'un malencontreux accident de chantier ou autre. La conduite d'eau qui a cédé à 3h du matin n'a été l'objet d'aucun incident extérieur.

Cela nous confirme l'état catastrophique du réseau, sa vétusté et son manque d'entretien.

Les déclarations dans la presse de Monsieur le Premier adjoint, précisant que la rénovation du réseau est programmée d'ici 2013 est plutôt singulière quand l'on connaît l'ancienneté de cet équipement. Pourtant, le délégataire Veolia nous assure, années après années et rapports après rapports, que l'entretien est suivi, que tout va s'améliorer. Les travaux étant payés par les Antibois et les Antibois qui payent un des m3 le plus cher de la région !

Vous comprendrez que ce nouvel incident nous amène à vous redemander **un audit sérieux et indépendant sur l'état du réseau.**

D'autre part, nous souhaiterions une suspension de la délégation du service public en cours et la mise en place d'une commission ad hoc afin de travailler à des solutions alternatives à la gestion privée de l'eau et de l'assainissement à Antibes Juan-les-Pins.

La société Veolia, précédemment CGE, s'est enrichie scandaleusement sur le compte de la population antiboise. Une majorité d'habitants souhaite une autre gestion de l'eau, moins chère, plus économe et respectueuse de ce bien commun.

Cet incident sans gravité devrait faire réfléchir à stopper une procédure dont la conclusion sera très certainement le renouvellement de la délégation de service public à Veolia qui pourra ainsi continuer une gestion déplorable et mercantile.

.../...

.../...

Nous souhaiterions qu'un débat préalable à la séance du Conseil municipal du 16 septembre puisse avoir lieu y compris en lieu et place de la présentation du dossier CASA.

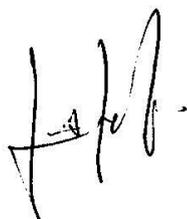
Vous remerciant par avance de votre réponse,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.



Gérard PIEL

*Conseiller régional PACA
Conseiller municipal d'Antibes*



Denis LA SPESA

Conseiller municipal d'Antibes



Cécile DUMAS

*Conseillère communautaire CASA
Conseillère municipale d'Antibes*